

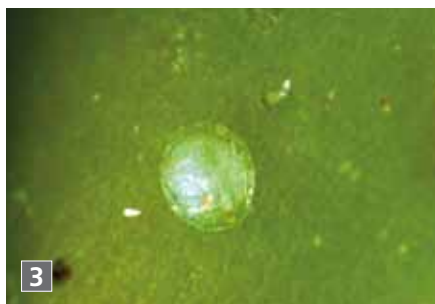
Vers de la grappe : Eudémis

ELobesia botrana Den. & Schiff.

Patrik Kehrli, Denis Pasquier et Stefan Kuske

Symptômes

- **Figure 1:** Papillon de l'eudémis *Lobesia botrana*. Son envergure atteint 11 à 13 mm.
- **Figure 2:** Larve de la première génération d'eudémis avec sa tête brun-beige.
- **Figure 3:** Œuf de la deuxième génération d'eudémis en forme de disque transparent, sur l'épiderme d'une baie de raisin.
- **Figure 4:** Trou de pénétration d'une larve d'eudémis de la deuxième génération dans une baie de raisin.
- **Figure 5:** Attaque sur grappe de la deuxième génération d'eudémis.
- **Figure 6:** Papillons mâles d'eudémis sur un piège englué blanc.
- **Figure 7:** Diffuseurs de phéromones à double attractif pour la lutte par confusion sexuelle contre les deux vers de la grappe.



Aire de répartition

L'aire de distribution de l'eudémis est beaucoup plus limitée que celle de la cochyliis. On la rencontre dans toutes les régions viticoles d'Europe méridionale et centrale, en Afrique du Nord, en Asie-Mineure et dans le Caucase et, plus récemment, elle a été introduite aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Son aire ne dépasse cependant pas la limite nord de la culture de la vigne. C'est un insecte qui affectionne les régions chaudes et sèches à l'encontre de la cochyliis qui préfère les régions relativement fraîches et humides.

Plantes hôtes

L'eudémis est très polyphage puisqu'on peut la trouver sur plus de quarante plantes appartenant principalement aux genres *Vitis*, *Clematis*, *Cornus*, *Lonicera*, *Viburnum*, *Ligustrum*, *Ribes*, *Hedera*, *Daphne*, *Rosmarinus* et *Berberis*. L'eudémis s'est adaptée au vignoble européen et, en Suisse, ses dégâts sont observés depuis 1910.

Description

Le **papillon**, qui mesure 11 à 13 mm d'envergure, a les ailes antérieures bariolées de jaune roussâtre et de brun, avec des dessins très irréguliers. Les **œufs**, en forme de petites lentilles de 0,6 à 0,9 mm de diamètre, sont de couleur jaune citron à jaune orangé, avec des reflets irisés. La **chenille** de l'eudémis est de couleur jaune verdâtre à brun clair avec une tête noire au premier stade larvaire, puis jaune-brun clair à tous les stades ultérieurs. A la fin de son développement, elle mesure 9 à 10 mm; ses mouvements sont très vifs et agiles. La **chrysalide** est élançée, de couleur brun foncé et mesure 5 à 7 mm de longueur.

Biologie et dégâts

Dans le vignoble suisse l'eudémis est présente seule ou cohabite avec la cochyliis. Son importance varie d'une année à l'autre selon les conditions météorologiques. Un temps chaud et sec favorise l'augmentation des populations de l'eudémis. Les papillons, issus des chrysalides qui ont passé l'hiver dans un cocon sous l'écorce, apparaissent dans les vignes dès le développement du feuillage (BBCH 11). Ils sont de mœurs crépusculaires. Le vol dure 3 à 5 semaines. Après l'accou-

plement, les femelles de la première génération pondent 40 à 60 œufs sur les capuchons floraux ou les pédoncules. Après 10 à 15 jours, les petites chenilles sortent des œufs pour pénétrer dans un bouton floral, puis confectionnent un glomérule ou nid (amas de plusieurs fleurs réunies par un tissage). La nymphose débute après la fin de la floraison et dure 10 à 14 jours. Habituellement, les papillons de la seconde génération apparaissent un peu après ceux de la cochyliis, généralement avec le développement des baies (BBCH 75). Le deuxième vol dure 4 à 6 semaines. La ponte est déposée sur les baies ou sur les pédoncules. Après 7 à 10 jours, les jeunes chenilles sortent des œufs et pénètrent directement dans les baies. Jusqu'à la fin de leur développement, les chenilles attaquent plusieurs baies contiguës. Elles facilitent ainsi le développement de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) qui, elle, peut anéantir toute la grappe. Selon les conditions météorologiques, le cépage, le clone, la vigueur et les travaux de la feuille, les dégâts des vers de la grappe peuvent influencer de manière très différente l'évolution de la pourriture. Plus la grappe est compacte, plus les dégâts des vers favorisent la pourriture. Dans les régions les plus précoces de Suisse, l'eudémis peut accomplir une troisième génération partielle ou complète sans conséquences pratiques, dont le vol se déroule dès la mi-août.

Moyens d'avertissement

Le **piège sexuel** permet de suivre le déroulement du vol et aide à déterminer le moment optimal pour effectuer un contrôle d'attaque ou un traitement. L'expérience a montré que si les captures de la première génération ne dépassent pas 200 papillons d'eudémis par piège pour toute la durée du vol, il n'est pas nécessaire de traiter contre cette génération. Au second vol, le piège aide surtout à positionner le traitement. Pour l'**échantillonnage d'attaque**, il convient de contrôler au moins dix fois dix grappes par parcelle à la fin de chaque génération du ravageur. Ces échantillonnages s'effectuent de la floraison à la nouaison (BBCH 62-71) pour la première génération et à la fermeture des grappes (BBCH 77) pour la deuxième. Le seuil de tolérance dépend de la stratégie de lutte et du cépage. Les seuils sont notamment plus sévères pour

les parcelles de haute valeur. Les zones protégées par confusion sexuelle ont un seuil plus bas pour la première génération afin de prévenir le développement de fortes populations. Celui-ci se situe entre 5 et 10% de grappes portant un ou plusieurs glomérules pour déclencher un traitement préventif contre la deuxième génération. Si le taux de grappes attaquées par la deuxième génération dépasse 5-10%, un traitement curatif est recommandé. Dans les parcelles hors confusion sexuelle, le seuil de tolérance pour un traitement curatif est de 20 à 40% de grappes portant un ou plusieurs glomérules pour la première génération et, en raison du risque de pourriture, de 5 à 10% pour la seconde.

Lutte

La lutte chimique peut habituellement être évitée contre la première génération, car l'incidence sur la récolte est généralement négligeable. Par contre, elle est presque partout nécessaire contre la seconde; essentiellement de nature préventive, elle a pour but de maintenir l'attaque à un faible niveau. Les moyens d'intervention sont nombreux: la lutte par la **technique de confusion** est une méthode préventive spécifique réservée aux vignobles de plus de 5 à 10ha et aux vignes isolées d'au moins 1ha. Les diffuseurs doivent être installés avant le début du premier vol. Lorsque les deux espèces de vers de la grappe sont présentes, il est nécessaire d'utiliser des diffuseurs combinés. Plusieurs **insecticides** sont homologués pour lutter contre l'eudémis, avec des matières actives d'origine biologique ou synthétique. Selon la substance active, ces insecticides sont plus ou moins sélectifs, avec un effet plus ou moins nocif pour la faune utile. Le moment d'application dépend de leur mode d'action (ovicide, larvicide ou «curatif») (pour plus d'informations, consulter l'Index phytosanitaire viticole d'Agroscope, mis à jour chaque année).

Impressum

Edition et diffusion: AMTRA, www.revuevitiarbohorti.ch

Rédaction: Patrik Kehrl, Agroscope

Photos: Agroscope

Copyright: 2014, AMTRA, www.revuevitiarbohorti.ch
